LA LETTRE DES CONSEILS DE QUARTIERS

NUMÉRO 1
DÉCEMBRE 2015

Quartier Le Clos

Le conseil de quartier Le Clos

Patrick Savary, Catherine Despierre, François Grillet, André Amadieu (vice-président), Didier Huet, Patrick Billey, Robin Ballie, Christine Decool, Françoise Duclos (secrétaire), Jean-Jacques Bulourde (président), Janine Roger.

Votre conseil de quartier est heureux de vous présenter la première édition de la lettre du conseil de quartier du Clos. Dans cette lettre, vous trouverez un bilan des actions en cours et à venir. Votre conseil a pour vocation de faire vivre un échange constructif avec les habitants du Clos. Véritables relais avec la mairie, notre objectif est de faire remonter vos attentes, avis et opinions sur les projets et la vie de votre quartier. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour dynamiser notre cadre de vie.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce 1er numéro.

Jean-Jacques Bulourde,
Président du conseil de quartier Le Clos

Votre Conseil de Quartier...

Fonctionnement et objectif

Des réunions, au minimum trimestrielles, rassemblent tous les membres du Conseil. Lors de ces réunions, les membres du Conseil collectent et analysent vos remarques, traitent les préoccupations de votre quartier et interpellent la mairie via une liste de suivi de questions.
Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu, récapitulant les décisions et les actions retenues ainsi que les réponses de la mairie apportées aux questions posées.
Votre conseil de quartier a pour objectif de préserver le cadre de vie qu'offre Le Clos et pour cela se veut à l'écoute de ses habitants. **Faites nous part de vos remarques et suggestions pour améliorer *« notre mieux vivre ensemble »*.**

Notre mailing liste

« -T'as reçu un mail ? C'est pour cela que je t'appelle » nous dirait Anne Roumanoff ! Les mailings listes font partie de notre mode de communication car elles nous permettent de joindre, sans déranger, rapidement, et à moindre coût, de nombreuses personnes... l'impression et la distribution dans les boîtes aux lettres ne pouvant être que limitées.
Votre conseil de quartier gère une mailing liste afin de contacter, après accord, les personnes intéressées.
Le but est de pouvoir partager et informer sur l'ensemble de nos dossiers de travail en toute liberté et en toute indépendance.
Bien sûr, certains d'entre vous n'ont pas Internet mais vos voisins ont sans doute tout ce qu'il faut, et un petit café ou un échange dans la rue permet toujours d'avoir les dernières nouvelles.
Tous les mails sont lus et échangés en commun. Vos suggestions sont revues en réunions et présentées ensuite en mairie. Si une réponse directe peut être faite, nous le faisons, sinon les réponses sont dans les comptes rendus de réunions.

Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous sur la mailing liste
comitequartier.leclos@gmail.com

Notre action en quelques chiffres

Sur les **56** questions enregistrées :
18 Closes
15 En attente
23 En traitement

VILLE DE VÉLIZY VILLACOUBLAY

À savoir

Les actions réalisées ou en cours...

- Recensement des trottoirs endommagés... réfection en cours.

AVANT

APRÈS

- Vide-greniers auront lieu à une date différente de celle du quartier Mozart.
- Révision à la baisse du coût de réalisation d'un bateau pour garage.
- Pilotage du projet d'augmentation de la pression d'eau.
- Etude sur un nouveau plan de circulation et du respect de la vitesse à 30km/h.

Les actions à venir...

- Révision du Plan Local Urbanisme... impact sur la densité d'habitation, le stationnement...
- Evolution du stationnement... des places délimitées, évolution des horaires stationnement alterné...

Pour toutes ces actions à venir ou autres, merci de nous faire part de vos suggestions.

UN RELAIS D'INFORMATION

Augmentation pression eau

Ce dossier prendra fin au 1er février 2016... soit 1 an après le premier courrier de Veolia !!! A partir de cette date, la pression augmentera de façon progressive pour atteindre 6 bars à raison de 1 bars tous les mois. Le réducteur de pression devant être situé après le compteur, ces travaux sont à prendre en charge par chaque propriétaire. Des artisans plombiers ont été contactés par la mairie afin de proposer des tarifs compétitifs (cf. Lettre du Maire en date du 7 septembre 2015).

Propositions pour réduire la vitesse et diminuer la circulation

Votre conseil de quartier a organisé le 19 septembre une réunion des habitants du Clos à l'école Ferdinand Buisson. De nombreuses personnes ont pu se déplacer et donner leur avis sur des propositions construites par votre conseil de quartier pour réduire la vitesse et améliorer la circulation. En synthèse, concernant la vitesse, une majorité de participants a retenu la mise en place de radars pédagogiques et de feux *« intelligents »* mais est opposée à la mise en place de dos d'âne. En ce qui concerne la circulation, les avis sont partagés entre mettre la rue Berlioz en double sens ou en sens unique dans le sens opposé à aujourd'hui. Lors de la réunion publique du 15 octobre, monsieur le Maire a retenu les orientations proposées sur la vitesse et a annoncé le changement de sens pour la rue Berlioz. Le bilan sera à réaliser après la mise en œuvre de ces décisions !

Circulation dans le Clos... problèmes?

Rue Ampère... un matin pluvieux !

De plus, cette réunion a permis également un échange constructif et direct entre les habitants et les membres du conseil de quartier. Toutes les questions sont en cours de traitement et/ou dans le fichier de suivi des questions avec la Mairie. Leur avancement sera à suivre dans les comptes-rendus des conseils de quartier du Clos.

Tout le Comité de Quartier vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'Année.

Consulter les compte-rendus de réunion sur le site de la mairie :
www.velizy-villacoublay.fr
rubrique : > Découverte de la ville > Vie municipale > Conseils de quartier Le Clos

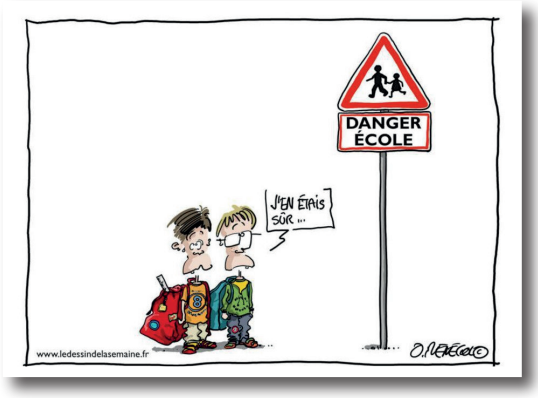

30 km/h dans le Clos...

Tous les jours, nous sommes témoins de nombreux excès de vitesse. Amis automobilistes, réduisez votre vitesse pour la sécurité de tous, notamment de nos enfants qui se déplacent à pied aux abords de l'école Ferdinand Buisson.
De nouveaux moyens techniques sont apparus dans nos rues pour nous aider à respecter ces limites de vitesse (radars pédagogiques, affichage au sol de la limite de vitesse...etc.)... à utiliser sans modération.
Amis cyclistes, ne circulez pas à contre sens, les rues du clos sont trop étroites et de plus, vous êtes en infraction.

Pour le bien-être de tous, soyons responsable de notre sécurité, roulons à 30 km/h.